



SYMPOSIUM ORGANISÉ PAR L'ACSALF TENU À L'UQAM, LE 20 JANVIER 1995

Le développement du marché du travail pour les sociologues et anthropologues

par JEAN-PIERRE GARNEAU
ANTHROPOLOGUE

Placé sous le thème du développement de l'emploi, le symposium du 20 janvier a donné la parole à quatre anthropologues et sociologues oeuvrant dans des contextes professionnels fort différents, mais ayant en commun de présenter un potentiel intéressant pour le développement du marché du travail de nos professions.

conscient au moment de tenter sa chance sur le marché du travail. Chacun avait aussi été encouragé à ne pas cacher les difficultés, mais plutôt à les mettre en lumière. L'accent a donc été mis sur la pratique et sur tous ces détails importants qui, souvent, ne s'apprennent pas à l'école.

Le présent texte est bien loin d'épuiser l'intérêt et la richesse des exposés. Toutes les interventions ont été enregistrées, de même que les réponses des conférenciers aux questions du public. Il n'est pas exclu qu'à court ou moyen terme, les contributions des invités fassent l'objet d'une présentation écrite plus élaborée. Pour l'ins-

Il s'agissait notamment du droit de l'environnement, de l'intervention dans des mouvements sociaux, de la consultance autonome et du développement international. Chaque invité, qui

disposait d'une longue expérience professionnelle, a gracieusement accepté d'orienter sa présentation vers la description des « règles du jeu », parfois formelles et parfois informelles, dont il importe d'être

SOMMAIRE

- 3 • Le développement du marché du travail pour les sociologues et les anthropologues
par Jean-Pierre Garneau
- 4 • Assemblée générale des membres de l'ACSALF
- 20 MÉTIER ANTHROPOLOGUE/SOCIOLOGUE
• À propos de la direction d'un département universitaire
par Jean-Jacque Simard
- 22 • AISLF et ACSALF : La dynamique pluriculturelle des sociologies de langue française
- 23 • Parutions récentes
- 24 • Colloques/conférences : les annonces
- 24 • Appel d'offres

Les études RÉGIONALES

- 5 • La région culturelle, une piste nouvelle pour la sociologie ?
par Fernand Harvey
- 7 • La politique régionale au Québec : d'une redistribution des fruits de la croissance à une redistribution des rôles ?
par Lucie Mager
- 10 • Activités économiques régionales et intégration de l'espace québécois
par Serge Côté
- 12 • Organisation industrielle, sous-traitance et société régionale
par André Billette
- 13 • Montréal : une région ?
par Jean-Marc Fontan
- 15 • Les fonds de développement régional et local au Québec
par Benoît Lévesque, Margie Mendell et Solange Van Kemenade
- 18 • Les groupes de femmes de la région de Québec : laboratoire d'ingénierie sociale et lieu d'arbitrage des différents discours sur les femmes
par Marie-André Couillard

tant, ce court résumé présente les conférenciers et souligne les points les plus marquants de leur contribution.

PIERRE CODERRE

Bachelier en anthropologie et avocat, Pierre Coderre a transporté dans sa pratique légale la sensibilité acquise au cours de ses études en sciences sociales. Spécialisé en droit de l'environnement, il a été amené à intervenir dans nombre de contextes où des projets industriels pouvaient entraîner, outre des impacts environnementaux au sens « écologique » du terme, des impacts sociaux. Il a notamment à plusieurs reprises siégé à titre de commissaire ou de président de commission au Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement, organisme qui consulte le public et conseille le ministère de l'Environnement

du Québec quand certains projets de développement présentent des impacts environnementaux appréhendés.

M. Coderre a mis à notre disposition sa connaissance étendue des mécanismes administratifs et légaux d'évaluation des impacts environnementaux. Il a expliqué, étape par étape, le processus que doit suivre un projet industriel important et les raisons qui font qu'un projet peut être amené à subir une évaluation publique en bonne et due forme. D'après Pierre Coderre, les sociologues et anthropologues sont loin d'occuper toute la place qu'ils devraient dans ce processus, par ignorance d'une part, mais aussi parce qu'ils font mal leur promotion. Il a observé que des praticiens d'autres disciplines, notamment le marketing et les communications, occupent souvent une place qui devrait être la nôtre.

Faute de mieux faire connaître nos compétences, nous laissons le champ libre à des concurrents dont le souci d'objectivité et de rigueur dans la création de connaissances n'est pas forcément dominant. On ne doit pas leur en vouloir, mais on doit penser à faire mieux.

Par ailleurs, il y a des changements à l'horizon qui ne sont pas indifférents à notre avenir professionnel dans ce secteur. Les procédures tant fédérales que québécoises sont susceptibles d'évoluer dans un proche avenir. De plus, la mise en place de structures économiques comme l'ALENA est susceptible de donner une dimension internationale au droit de l'environnement et aux pratiques qui en découlent. Dans tous les cas, il importe que nous suivions le cours des choses avec beaucoup plus d'attention que celle que nous accordons jus-

Bureau de direction de l'ACSALF

■ **Présidente** : Andrée Gendreau (anthropologue, Musée de la Civilisation) ■ **Vice-président** : Benoît Lévesque (sociologue, Université du Québec à Montréal) ■ **Secrétaire** : Louise Bouchard (sociologue, GRASP-Université de Montréal) ■ **Trésorier** : Jean-Pierre Dupuis (anthropologue, HEC) ■ **Administrateurs-trices** : Daniel Arsenault (anthropologue), Jean-Pierre Collin (sociologue, INRS-Urbanisation), Jean-Pierre Gameau (anthropologue, Roche Ltée), Ratiba Hadj-Moussa (sociologue), Jacques Hamel (sociologue, Université de Montréal), Francine Saillant (anthropologue, Université Laval), Jocelyne Valois (sociologue et anthropologue, Cégep de Saint-Jérôme), Donna Winslow (sociologue, Université d'Ottawa) ■ **Administrateurs/trices étudiants/es** : Paul Brochu (sociologue, Université de Montréal), un poste à combler ■ **Observateurs** : Jean-François Côté (sociologue, Université du Québec à Montréal), Gilles Pronovost (sociologue, Université du Québec à Trois-Rivières) ■ **Secrétaire de l'ACSALF** : Marie Garon

Bulletin d'information de l'ACSALF

■ **Équipe éditoriale** : Louise Bouchard, Francine Saillant ■ **Secrétariat** : Francine Russo (Département de sociologie, Université de Montréal, Pavillon des sciences sociales, C.P. 6128, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3J7) ■ **Bureau** : 3150, rue Jean-Brillant, local 5148, Montréal (Québec) H3T 1N8, Tél. : (514) 343-5637, Télécopieur : (514) 343-5722 ■ **Infographie** : Laser Communications (514) 384-6150

Réseaux de l'ACSALF

■ Arts, culture et communications ■ Éducation et formation ■ Enseignement de l'anthropologie et de la sociologie ■ Évaluation sociale ■ Famille et génération ■ Méthodologie quantitative ■ Santé et affaires sociales ■ Travail et économie ■ Théorie et épistémologie

ISSN 1182-154X • Dépôts légaux 3e trimestre 1990 :
Bibliothèque nationale du Québec
et Bibliothèque nationale du Canada

LE BULLETIN D'INFORMATION DE L'ACSALF SOUHAITE FAIRE UNE PLACE À LA PUBLICITÉ PAYÉE : LIVRES RÉCENTS, POSTES OUVERTS, COLLOQUES, REVUES, NOUVEAUX PROGRAMMES UNIVERSITAIRES, ETC., PEUVENT ÊTRE ANNONCÉS.

■ TARIFS :

[PLEINE PAGE : 300\$]

[DEMI PAGE : 1x=175\$; 2x=165\$; 3x=155\$]

[QUART DE PAGE : 1x=100\$; 2x=90\$; 3x=80\$]

[HUITIÈME DE PAGE] : 1x=60\$; 2x=55\$; 3x=50\$]

LE BULLETIN D'INFORMATION

EST DISTRIBUÉ À PRÈS DE 800 EXEMPLAIRES.

INFORMATION :

LE SECRÉTARIAT DE L'ACSALF EST OUVERT LES MARDI ET JEUDI FRANCINE RUSSO : (514) 343-5637

Les anthropologues et les sociologues intéressés à publier dans ces pages, sont priés de nous faire parvenir un texte d'environ 4 pages, double interligne (sur disquette et sur papier) au **BULLETIN D'INFORMATION DE L'ACSALF.**

La date de tombée du prochain numéro :

4 JUIN 1995

**SECRÉTARIAT DE L'ACSALF
DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, SUCC. A, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3C 3J7**

qu'à maintenant, et que nous sachions intervenir davantage dans un secteur où nous pourrions être utiles.

MONA-JOSÉE GAGNON

Mme Mona-Josée Gagnon poursuit une carrière fort originale, qui concilie l'enseignement universitaire et la pratique de la sociologie dans une centrale syndicale, soit la Fédération des Travailleurs et Travailleuses du Québec. Elle est donc fort bien placée pour comparer le travail du sociologue à l'Université et hors de l'Université. Elle a aussi beaucoup à dire sur la pratique scientifique et professionnelle dans des milieux militants où domine la volonté d'aménagement et de changement social.

D'entrée de jeu, Mme Gagnon s'inscrit contre une idée peu exprimée puisque moralement peu recommandable, mais qu'elle estime répandue, qui veut que la sociologie universitaire soit de première classe et que celle pratiquée hors de l'Université vienne au deuxième rang. Pour Mme Gagnon, la sociologie comporte un aspect « irréductiblement critique » qui fait qu'elle a un rôle à jouer dans la société et qui fait qu'un ou une sociologue peut oeuvrer dans un milieu comme le mouvement syndical, s'y sentir à l'aise et avoir une fort intéressante pratique sociologique.

En outre, oeuvrer dans le mouvement syndical, être « quelqu'un de l'intérieur », facilite immensément l'accès aux milieux de travail à fins de recherche. Un chercheur de l'extérieur voulant observer un milieu de travail, par exemple un chercheur universitaire, aurait à surmonter des obstacles liés à l'image de l'Université et à la méfiance envers des gens peu connus et aux motivations suspectes. Être identifié à l'appareil syndical dès le départ aide à créer la confiance et abaisse ces barrières.

Dans un tel milieu, les débats sont très stimulants intellectuellement, mais pas forcément de la même façon qu'à l'Université parce que les gens ont une approche différente. Les lectures théoriques et les connaissances formelles n'y sont pas aussi appréciées qu'à l'Université. Par contre, un syndicat est « une pépinière de gens qui ont des expériences similaires et y réfléchissent ». À l'Université, généralement, les gens ont des intérêts complémentaires mais différents ; un chercheur peut souvent s'y sentir isolé. Au syndicat, les intérêts sont plus convergents, ce qui entraîne une dynamique intéressante et prévient l'isolement.

Que demande-t-on à une sociologue comme Mme Gagnon à la FTQ ? De faire profiter l'organisation des aptitudes intellectuelles qu'elle tire de sa formation. Pra-

tiquement, cela se traduit souvent par un travail de synthèse et d'écriture qui est partie intégrante de la mise sur pied de dossiers et de l'élaboration de politiques. Ce type de milieu convient bien à qui aime se sentir utile : les raisons d'intervenir y sont pratiques, l'interaction avec le milieu constante.

Comment entrer dans un tel milieu de travail quand on est anthropologue ou sociologue ? D'abord en manifestant un intérêt réel pour l'organisation syndicale. Mme Gagnon souligne avec humour que les demandes d'emploi reçues ressemblent souvent à des lettres circulaires ; on soupçonne aisément que la même présentation a été adressée à La Presse, Hydro-Québec, etc. S'intéresser au milieu et le faire sentir est indispensable. Par ailleurs, pratiquement parlant, développer une expertise spécialisée au cours des études universitaires et la faire valoir à titre de consultant paraît, dans le contexte actuel, la meilleure stratégie pour qui vise à « mettre le pied dans la porte » et bâtir une carrière.

JACQUES FRENETTE

Docteur en anthropologie, Jacques Frenette dispose d'une expérience utile à double titre. D'une part, son domaine de spécialisation concerne les études autochtones, dont on sait l'importance dans le contexte actuel. Outre son expérience « discrète » de consultant, il a été appelé à témoigner en Cour à titre d'expert, ce qui ajoute à sa riche expérience. En deuxième lieu, Jacques Frenette est un consultant autonome, ce qui est déjà le statut d'un grand nombre de praticiens et le sera peut-être encore davantage dans l'avenir. Comment s'en tire-t-on quand on travaille seul, loin de l'interaction stimulante des collègues, le plus souvent à domicile ? Comment concilie-t-on, dans certaines circonstances, le souci du respect de la vérité et celui de servir son client de telle manière qu'il soit satisfait ? C'est le destin de tout consultant, tôt ou tard, de composer avec de telles situations. Jacques a bien voulu, dans les deux cas, nous faire partager les acquis de sa pratique de plus de 10 ans.

D'ailleurs, pour Jacques Frenette, les deux questions ne sont pas sans rapport. Pour être autonome, bien sûr, il faut savoir s'organiser, avoir des compétences techniques étendues, comprendre l'ordinateur et les logiciels, maîtriser tous ses outils méthodologiques et théoriques. Il faut aussi savoir compter, évaluer ce que coûtent réellement le photocopieur, le téléphone, le véhicule, la comptabilité et l'ensemble des charges qui font partie du métier et dont il faut savoir tenir compte dans l'éva-

luation de la valeur de son propre travail.

Dans ce contexte, les « bons » clients sont d'autant plus importants que travailler seul éloigne des réseaux, des cercles d'amis et de connaissances souvent si importants dans la rencontre du client potentiel et l'octroi d'un contrat. Le consultant autonome, à cet égard, est plus vulnérable qu'un autre. Le client, c'est son droit, tient à être bien servi et sa conception de la vérité, parfois, peut différer de celle du consultant. Entre la perte d'un client important par excès de rigueur et la perte de sa crédibilité professionnelle par excès d'indulgence, la voie du milieu est parfois très étroite. Jusqu'où vont les compromis acceptables dans de telles circonstances ? Cela dépend de la sensibilité de chacun ; il n'y a pas à cette question de réponse toute faite, juste en toutes circonstances. Jacques Frenette tire toutefois une leçon qu'il juge importante. Il faut tenir pour certain qu'il y aura des moments difficiles : ils font partie du métier. Pour surmonter ces difficultés, le consultant autonome ne doit pas hésiter à commander la pleine valeur de son travail quand il travaille et résister à la tentation de travailler à rabais. De longues études et une longue expérience commandent le juste prix. C'est en sachant l'exiger et l'obtenir que l'anthropologue ou sociologue, surtout autonome, pourra compenser les périodes creuses et vivre décemment du métier qu'il a choisi.

ALAIN BOISVERT

Alain Boisvert oeuvre dans le domaine du développement international depuis plus de 10 ans. Il a travaillé tant à l'intérieur d'ONGs qu'à l'ACDI et comme consultant autonome. C'est dire qu'il connaît le milieu sous plusieurs coutures, ce qui enrichit d'autant son expérience.

L'élément dominant de la première partie de la présentation d'Alain Boisvert, c'est la description de la complexité administrative, la multiplicité des intervenants et des programmes. Le Gouvernement canadien consacre des ressources importantes à l'aide internationale et l'Agence fédérale qui s'y consacre, soit l'ACDI, est à ce titre une grosse organisation qui abrite beaucoup de gens. Autour de l'ACDI gravitent des entreprises, des ONG, des fonctionnaires internationaux, des consultants. Le milieu du développement international, c'est une grosse structure technocratique qu'il faut connaître pour savoir s'y diriger.

Ce milieu a aussi sa culture bien à lui, avec laquelle il faut savoir composer. L'aide canadienne n'a pas une importance égale selon les pays, et il y a des fiefs déjà constitués. À certains endroits, les Améri-

cains dominant, à d'autres les Français, à d'autres même les Canadiens-anglais. Il y a une géographie du développement qu'il faut connaître. Il y a aussi des modes auxquelles il faut s'ajuster, un vocabulaire qu'il faut connaître, des symboles qu'il faut savoir manipuler. Le développement international, c'est un univers social avec tout ce que ça implique.

Comment faire son chemin dans cet univers ? Alain Boisvert a utilisé avec humour l'image du trappeur compétent qui connaît à merveille son territoire mais n'en livre pas volontiers les secrets. C'est très

bien de connaître beaucoup de gens, mieux encore de connaître les bons. La compétence et l'amour du métier mis à part, jouer de ses réseaux et comprendre qu'il faut « poser beaucoup de collets pour, à l'occasion, saisir un lièvre » sont les secrets de la réussite.



Comme il arrive souvent dans de telles circonstances, la journée a passé très vite, et le temps nécessaire à une discussion-synthèse a cruellement manqué. Un con-

sensus, toutefois, a pu aisément être dégagé sur une question centrale : nous connaissons mal ce que font nos propres collègues sur le marché du travail, au moins hors de l'Université. Nous aurions avantage à faire le tour de notre jardin et mieux identifier nos compétences, telles qu'elles sont révélées par nos pratiques professionnelles. Un enseignement universitaire désireux de mieux tenir compte des exigences du marché du travail profiterait aussi d'un tel exercice. L'ACSALF envisage s'impliquer activement dans un tel processus. À suivre ! ■

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE L'ACSALF

Mardi le 23 mai 1995 à 17h30 à l'Université du Québec à Chicoutimi

AVIS DE CONVOCATION

À tous les membres de l'ACSALF,

La présente est pour vous convoquer à l'Assemblée générale annuelle statutaire qui se déroulera mardi le 23 mai 1995, à partir de 17h30, à l'Université du Québec à Chicoutimi. Le local vous sera indiqué dans le programme du congrès de l'ACFAS.

Seuls les membres en règle peuvent voter à l'Assemblée. De manière à vous assurer de pouvoir participer aux décisions, vous êtes priés de faire parvenir votre cotisation 1995 au secrétariat de l'ACSALF.

APPEL DE MISE EN CANDIDATURE

Trois (3) postes sont ouverts pour le Conseil d'administration de l'ACSALF, pour l'année 1995-1996. Ce sont les suivants :

- Poste de vice-président
- Poste de secrétaire
- Poste d'administrateur (trice)-étudiant(e) (1)

Toute personne intéressée à postuler pour l'un ou l'autre poste peut le faire sur proposition appuyée et secondée lors de l'Assemblée générale annuelle statutaire qui se déroulera mardi le 23 mai 1995, à partir de 17h30, à l'Université du Québec à Chicoutimi, ou encore en faisant parvenir sa candidature, dûment appuyée, au secrétariat de l'ACSALF, et adressée à Andrée Gendreau.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 1994
3. Affaires découlant du procès-verbal
4. Rapport de la présidente
5. Rapport du trésorier
 - 5.1 Adoption des états financiers vérifiés de 1994
 - 5.2 Adoption des prévisions budgétaires de 1995
 - 5.3 Nomination d'un vérificateur
6. Colloque annuel de 1996
7. Élections des postes à combler : nomination d'un président d'élection ; nomination d'un scrutateur ; poste de vice-président, poste de secrétaire, poste d'administrateur(trice)-étudiant(e)
8. Varia

**À bientôt,
Andrée Gendreau, présidente**